



Canadian Institutes
of Health Research

Instituts de recherche
en santé du Canada



CIHR IRSC

Instituts de recherche en santé du Canada

Cadre pour la coopération et les relations et internationales

Février 2006



Table des matières

Sommaire	2
1.0 Contexte	4
2.0 Le contexte des relations internationales des IRSC.....	5
2.1 Analyse de la situation	5
2.1.1 <i>Événements internationaux</i>	5
2.1.2 <i>Situation canadienne</i>	5
2.1.3 <i>Recherche en santé</i>	6
2.2 Orientations du gouvernement fédéral	7
2.3 La santé mondiale et les relations internationales des IRSC	7
2.4 Défis et possibilités.....	7
3.0 Priorités stratégiques internationales et principes	8
3.1 Priorités stratégiques.....	8
3.2 Principes de sélection des possibilités.....	9
3.3 Pays partenaires prioritaires.....	10
4.0 Modèle opérationnel : rôles et responsabilités.....	11
5.0 Résultats et évaluation	12
6.0 Conclusion	13
ANNEXES	14
Annexe A : Initiatives visant à donner suite aux priorités du cadre international – ressources requisés	



Sommaire

Vision : Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont un chef de file mondial dans le domaine de la recherche en santé en raison de leur contribution essentielle à l'avancement de la recherche en santé à l'échelle internationale et de leur participation omniprésente sur la scène internationale grâce à leurs programmes.

Mission : Diriger et favoriser une participation efficace du Canada dans le domaine de la recherche en santé au niveau international, une participation qui profite à la population canadienne et à la collectivité mondiale.

Les IRSC sont actifs sur la scène internationale depuis leur création. Des instituts et des directions ont collaboré avec beaucoup d'organisations étrangères et les IRSC ont aussi hérité de contacts internationaux du Conseil de recherches médicales. Le travail des IRSC sur la scène internationale est à l'origine d'activités scientifiques de pointe et a contribué à la santé des Canadiens et de populations du monde entier. Ce cadre reconnaît l'importance de la participation internationale pour le maintien de l'excellence scientifique et la pleine réalisation du mandat des IRSC.

Ce cadre vise à offrir cohérence et orientation aux composantes des IRSC pour qu'elles puissent choisir judicieusement parmi les possibilités de plus en plus nombreuses de collaboration internationale et être aussi efficaces que possible dans leurs activités internationales. Le cadre sera mis à jour et modifié en fonction des expériences des IRSC, des priorités du gouvernement du Canada et de l'évolution de la conjoncture internationale.

Priorités

Les IRSC ont cinq priorités stratégiques pour leurs activités internationales :

1. **Recherche – Priorité A : Négocier et favoriser** des collaborations dans le domaine de la recherche en santé entre chercheurs, institutions et entreprises du Canada et leurs collègues et homologues de l'étranger, des collaborations qui sont productives et qui profitent à toutes les parties. Les priorités de l'institut concerné et des IRSC en général doivent guider ces collaborations.

Recherche – Priorité B : Appuyer la participation des IRSC à des projets de recherche précis à l'étranger et y contribuer.
2. **Talent :** Créer, à l'intention des stagiaires et des chercheurs établis dans le domaine de la santé, des programmes pour que le Canada contribue à l'établissement de capacités de recherche en santé sur la scène internationale et au Canada et pour que les scientifiques aient des contacts et soient concurrentiels à l'échelle internationale.
3. **Santé mondiale :** Donner suite à des priorités reconnues à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche en santé mondiale.
4. **Sécurité et protection :** Élaborer des initiatives de recherche afin de faire face aux nouvelles menaces pour la santé des Canadiens et de la collectivité mondiale.
5. **Pratiques exemplaires organisationnelles :** Diriger, à l'échelle internationale, l'échange de pratiques exemplaires sur les politiques et la gestion de la recherche en santé.



Pour atteindre ces priorités, les IRSC élaboreront des systèmes afin de réunir et de partager des connaissances pour appuyer et resserrer les relations avec des intervenants du Canada et de l'étranger.

Il faudrait évaluer les activités possibles sur la scène internationale en fonction de cinq principes :

- Harmonisation avec la mission et les priorités des IRSC
- Harmonisation avec les priorités du gouvernement fédéral
- Cohérence et synergie avec le rôle et les activités du Canada
- Probabilité de réussite et retombées
- Répercussions sur les ressources

L'évaluation d'un projet en fonction de ces principes permettra habituellement de préciser s'il s'agit d'une collaboration internationale appropriée. Les IRSC encouragent toutefois les instituts et les directions à collaborer avec certains pays en particulier, comme les États-Unis, le Japon et les pays européens parmi les pays à revenu élevé, et avec l'Inde, la Chine et le Mexique parmi les pays à économie émergente. Au lieu d'énumérer les pays à faible revenu, les IRSC encouragent les instituts et les directions à envisager des projets en fonction des caractéristiques suivantes dans le pays en question :

- État de santé de la population
- Système actuel de santé et de recherche en santé
- Menaces émergentes pour la santé (comme le VIH et la grippe aviaire)
- Stabilité politique et règle du droit
- Relations historiques avec le Canada

Modèle opérationnel : rôles et responsabilités

La responsabilité de la mise en œuvre de ce cadre variera : des directions et des instituts différents jouent le rôle de premier plan lorsqu'une initiative internationale s'inscrit surtout dans leur secteur de compétence. La plupart des collaborations internationales sont mises sur pied et lancées par les instituts, mais les directions du bureau d'Ottawa peuvent en diriger. Le service des Relations internationales coordonne ces initiatives à l'échelon de l'organisme, appuie les instituts et les directions, dirige la collecte et la diffusion des pratiques exemplaires et d'autres outils et est chargé de coordonner et de surveiller l'utilisation du cadre.

Résultats et évaluation

Afin d'évaluer l'utilisation du cadre, les IRSC surveilleront des indicateurs liés aux priorités et aux résultats connexes et évalueront périodiquement les résultats.



1.0 Contexte

En dépit d'une population relativement limitée, le Canada a une longue tradition de participation sur la scène internationale qui appuie sa réussite dans tous les domaines d'importance nationale. Le commerce international est crucial pour la prospérité de l'économie, et nos efforts diplomatiques ont mérité au Canada une place respectée dans les assemblées du monde.

La participation du Canada à la recherche en santé de pointe s'appuie aussi sur son engagement international. Les chercheurs en santé du Canada reconnaissent que la science effectuée des percées partout dans le monde et que pour parvenir à l'excellence en recherche dans le domaine de la santé, il est essentiel de suivre ces progrès. Beaucoup de chercheurs complètent une formation dans un autre pays, participent à des projets de recherche avec des collègues du monde entier, assistent à des réunions scientifiques internationales ou organisent de telles réunions, et demeurent en contact avec des collègues du monde entier. Une étude réalisée pour le compte du Bureau du conseiller national des sciences a révélé qu'en 2003, plus de 40 % des communications scientifiques publiées par des Canadiens étaient rédigées en collaboration avec un ou plusieurs coauteurs non Canadiens. Elle a aussi démontré que cette collaboration internationale a augmenté considérablement au cours de la décennie précédente, une augmentation d'environ 30 %.

De plus, on constate que les chercheurs dans le domaine de la santé et d'autres scientifiques du Canada ont un rendement plus élevé que celui auquel on aurait pu s'attendre pour un pays de cette taille. À la suite d'un classement international récent, on a conclu que le rendement des scientifiques du Canada était supérieur à celui des scientifiques de huit pays qui consacrent davantage d'argent par habitant aux activités de R-D. Dans un article de David A. King publié dans *Nature* en août 2004, le Canada se classait au sixième rang parmi 31 pays pour les communications de recherche de premier plan (celles qui représentent 98 % des résultats cités le plus souvent par d'autres chercheurs). Or, le Canada vient au 14^e rang pour les dépenses en recherche par habitant parmi les pays occidentaux industrialisés.

On a reconnu l'importance de la participation internationale au moment de la création des IRSC en la mentionnant spécifiquement dans la loi portant création des IRSC. Le Plan stratégique des IRSC renforce cette importance et contient plusieurs énoncés sur la nécessité pour les IRSC et les chercheurs du Canada d'être présents sur la scène internationale. On affirme dans les deux documents que les relations internationales appuient les efforts déployés par les IRSC pour réaliser les éléments nationaux de son mandat et aider le Canada à s'acquitter de ses responsabilités nationales en tant que citoyen du monde.

Les IRSC sont actifs sur la scène internationale depuis leur création. Entre 2000 et 2005, les instituts ont préparé 45 protocoles d'entente et lancé beaucoup d'autres initiatives internationales. En 2004-2005, les IRSC ont affecté aux activités internationales plus de 38,5 millions de dollars, ou 5,6 % des dépenses qu'ils ont consacrées à la recherche, et 12 % des bourses de formation ont été accordées à des Canadiens qui suivent une formation à l'étranger. Les chefs de file de la recherche en santé de l'étranger s'intéressent à de nombreuses innovations des IRSC sur le plan des politiques et des pratiques relatives à la recherche en santé, y compris nos instituts virtuels, l'appui important que nous accordons à la recherche multidisciplinaire et la création du CV commun.

De toute évidence, cette présence internationale augmente considérablement les possibilités d'activité et de collaboration à l'étranger à mesure que les IRSC s'établissent et qu'on les reconnaît davantage. Devant ces possibilités de plus en plus nombreuses, il faut faire des choix judicieux pour que les IRSC et la recherche dans le domaine de la santé en général qui se fait au Canada demeurent à la fine pointe de la science et continuent de contribuer à la santé des Canadiens et des populations du monde entier. Au lieu de réagir différemment à chaque nouvelle possibilité, les



IRSC ont créé ce cadre pour établir des priorités et élaborer des plans afin de les réaliser. Le cadre vise à offrir cohérence et orientation afin de rendre les composantes des IRSC aussi efficaces que possible dans leurs relations internationales. Le cadre sera modifié pour refléter les expériences de plus en plus importantes des IRSC sur la scène internationale, les priorités du gouvernement du Canada et l'évolution de l'environnement international.

2.0 Le contexte des relations internationales des IRSC

2.1 ANALYSE DE LA SITUATION

Les relations internationales des IRSC se déroulent dans un contexte de changement rapide en ce qui a trait aux événements internationaux, à la conjoncture canadienne et à la recherche en santé. Ces facteurs posent des défis et offrent des possibilités.

2.1.1 Événements internationaux

La recherche en santé à l'échelle internationale obtient davantage de soutien en raison des expériences tirées du SRAS, du virus du Nil occidental et de la grippe aviaire, qui ont attisé les préoccupations soulevées par les répercussions économiques et sociales mondiales de la maladie. Les gouvernements et les organismes internationaux réagissent en concentrant leurs efforts sur la lutte contre ces menaces à la santé et d'autres encore. De plus, trois des huit objectifs de développement du millénaire adoptés par les Nations Unies portent avant tout sur la santé, ce qui a mobilisé l'attention internationale sur la nécessité de considérer la santé comme un enjeu important du développement.

Les États-Unis jouent un rôle important dans le monde de la recherche en santé et les chercheurs canadiens en bénéficient en lançant des initiatives de recherche concertée avec beaucoup de collègues américains et en obtenant du financement — le Canada est le pays qui réussit le mieux à obtenir des fonds des National Institutes of Health (NIH). Les collaborateurs américains profitent d'une proportion importante des subventions de fonctionnement accordées par les IRSC dans le cadre de collaboration internationale — une proportion d'environ 90 %.

Le milieu de la recherche aux États-Unis connaît toutefois certaines difficultés. Le financement consenti aux NIH n'augmente plus de façon aussi spectaculaire qu'avant. Depuis le 11 septembre, les États-Unis attirent moins de chercheurs étrangers désireux de poursuivre une formation ou d'effectuer de la recherche dans le domaine de la santé.

Dans d'autres régions du monde, la Commission européenne (CE) étend ses contacts avec des chercheurs du monde entier et le financement de 50 % qu'elle a accordé pour la création du Bureau de l'Espace européen de la recherche au Canada en science et technologie (ERA-CAN S-T) à Ottawa démontre qu'elle souhaite resserrer ses liens avec le Canada dans le domaine de la recherche. Plusieurs autres pays, dont le Japon, la Chine, l'Inde et la Corée du Sud, considèrent la science et la technologie comme des locomotives clés de leur développement économique. Ces pays investissent des sommes importantes dans la recherche et souhaitent établir des collaborations internationales. Comme le Canada a déjà de solides liens avec plusieurs de ces pays, il pourra en tirer un avantage dans l'établissement de futures collaborations en recherche.

2.1.2 Situation canadienne

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a investi considérablement dans la science et la technologie au Canada, y compris dans la recherche en santé, en :

- créant les IRSC;



- mettant sur pied la Fondation canadienne pour l'innovation afin de stimuler le renouvellement de l'infrastructure de recherche;
- lançant le programme des réseaux de centres d'excellence pour stimuler la circulation des idées innovatrices entre les laboratoires et le marché;
- créant les chaires de recherche du Canada pour attirer et garder les meilleurs talents;
- appuyant les coûts indirects de la recherche.

Les provinces ont reconnu l'importance de la création et de l'application des connaissances dans le secteur de la santé en établissant ou en renforçant des organismes de financement de la recherche en santé. Plusieurs de ces organismes s'intéressent de plus en plus aux activités internationales.

Sur la scène internationale, le gouvernement fédéral continue d'accorder une attention de premier plan aux relations avec les États-Unis, comme le confirment de récents énoncés de politique où l'on a insisté aussi sur l'importance d'établir des relations avec des économies émergentes solides comme l'Inde, la Chine et le Brésil. Le Programme de partenariats internationaux en sciences et en technologie du Canada s'intéresse particulièrement à l'Inde et à la Chine.

Le système de santé à payeur unique et financé par le secteur public du Canada continue d'être tenu en haute estime dans le monde, ce qui est bon pour les initiatives du Canada en santé internationale. Même si le système de santé canadien offre des avantages sur le plan de la gestion des essais cliniques, il peut toutefois ralentir la mise en œuvre de produits et de traitements innovateurs issus de la recherche en santé.

2.1.3 Recherche en santé

La vitesse de la découverte, la convergence de domaines disparates et de nouveaux pays qui réalisent des percées en recherche créent une révolution mondiale dans la recherche en santé. Le Canada est bien placé pour exceller pendant cette période de changement rapide en raison de sa force en recherche de pointe dans des domaines comme la protéomique et la nanotechnologie, mais il faut faire en sorte que les chercheurs canadiens soient en contact à la fois avec des centres d'excellence en recherche établis et avec de nouveaux centres. Par ailleurs, d'autres pays comme le Royaume-Uni ont lancé des initiatives d'envergure afin de redynamiser la recherche clinique en santé. Le Canada a des avantages sur lesquels bâtir son excellence en recherche clinique, y compris des spécialistes des essais cliniques reconnus mondialement, les coûts relativement faibles des essais cliniques et la structure du système de santé du Canada.

Beaucoup de pays ont de la difficulté à trouver des travailleurs hautement qualifiés pour leur secteur de la recherche en santé, en partie parce que le vieillissement de la population réduit les effectifs disponibles dans toutes les disciplines. Beaucoup de pays à revenu élevé se tournent vers l'étranger pour recruter des travailleurs qualifiés, ce qui signifie que la concurrence est vive pour ceux qui cherchent à attirer des chercheurs et des stagiaires de haut calibre dans le domaine de la recherche en santé. Le recrutement à l'étranger peut malheureusement causer des pénuries de travailleurs qualifiés de la santé dans les pays plus pauvres.

Les IRSC sont reconnus parmi les chefs de file mondiaux de la recherche en santé comme une organisation innovatrice qui a mis en œuvre de nouvelles approches pour la recherche en santé telles que leur modèle organisationnel unique des instituts virtuels incluant des instituts distincts spécialisés en santé des Autochtones et en santé des hommes et des femmes, leur vision intégratrice et inclusive et leur approche fondée sur les problèmes qui met l'accent sur la multidisciplinarité.



2.2 ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Comme organisme fédéral, les IRSC doivent se conformer aux orientations établies par le gouvernement fédéral, comme celles que contiennent des énoncés de politique étrangère. Il importe aussi que les IRSC surveillent les orientations stratégiques établies par des entités fédérales comme le Bureau du conseiller national des sciences, Santé Canada, Affaires étrangères Canada, Commerce international Canada, Industrie Canada et Affaires indiennes et du Nord afin de s'assurer que leurs pratiques concordent avec les politiques fédérales.

2.3 LA SANTÉ MONDIALE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES DES IRSC

Les problèmes en santé mondiale sont ceux qui ont des répercussions sur les pays à faible revenu et, de façon plus générale, la santé, les systèmes de santé et les politiques en matière de santé des populations désavantagées. Les pays à faible revenu occupent une place importante dans les relations internationales du Canada. En ce qui a trait à la santé et à la recherche en santé, ces pays ont d'importants défis à relever, souvent différents de ceux auxquels font face les pays mieux nantis. Les IRSC reconnaissent la recherche en santé mondiale comme une initiative transversale d'envergure. En collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international, l'Agence canadienne de développement international et Santé Canada, les IRSC sont les partenaires fondateurs de l'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM), et en sont le secrétariat. (Les rôles des partenaires de l'IRSM en santé mondiale sont décrits sur le site Web de l'IRSM à l'adresse suivante <http://www.cihir-irsc.gc.ca/f/13249.html>.) Les activités des IRSC dans le domaine de la recherche en santé mondiale comprennent aussi des collaborations avec l'Initiative des défis pour la santé mondiale de la Fondation Bill et Melinda Gates et le Programme de bourses HOPE du Canada.

2.4 DÉFIS ET POSSIBILITÉS

Ces activités internationales des IRSC présentent à la fois des défis et des possibilités. Les défis consistent notamment à :

- faire en sorte que les chercheurs et les organisations de recherche en santé du Canada aient un environnement qui stimule et appuie la collaboration internationale;
- apporter des contributions à la recherche qui protègent les Canadiens contre les nouvelles menaces pour la santé;
- faire en sorte que le Canada continue d'avoir des scientifiques de premier plan qui ont des contacts mondiaux afin de guider la recherche dans le domaine de la santé;
- établir des partenariats et trouver des ressources afin d'appuyer un programme international solide, même si le budget pour les subventions et le fonctionnement est de plus en plus restreint;
- choisir judicieusement parmi les nombreuses possibilités de partenariats internationaux afin d'en maximiser les retombées pour le Canada;
- établir des mécanismes efficaces pour surveiller les grands événements internationaux en recherche dans le domaine de la santé et en profiter.

Les possibilités consistent notamment à :

- s'appuyer sur la bonne réputation du Canada en ce qui concerne la recherche de qualité et l'attrait que ce pays exerce comme milieu où travailler et étudier;
- augmenter le nombre de chercheurs en santé de premier plan, en particulier de chercheurs venant de pays à revenu faible et moyen, qui ont suivi une formation au Canada et ont donc de solides liens avec les milieux de la recherche en santé du Canada;
- améliorer les relations avec de nouvelles puissances mondiales comme l'Inde et la Chine en exploitant les liens déjà étroits qui existent entre les chercheurs en santé du Canada et leurs collègues de ces deux pays;

- partager des innovations qui ont fait des IRSC un organisme de recherche en santé de premier plan et tirer des leçons de l'expérience d'organismes d'autres pays.

3.0 Priorités stratégiques internationales et principes

Les priorités stratégiques des IRSC et les principes qui les sous-tendent sont au cœur de ce cadre. Le cadre offrira une direction et une orientation afin que les collaborations internationales portent avant tout sur les projets qui auront les retombées les plus importantes pour les IRSC. Le cadre est suffisamment souple pour permettre de saisir des occasions importantes tout en favorisant les intérêts et la santé des Canadiens et des peuples du monde entier. Tout institut ou toute direction qui envisage un projet international doit l'analyser en fonction des priorités et des principes ci-dessous et décider d'aller de l'avant ou non en se fondant sur cette analyse et sur le budget disponible.

Vision : Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont un chef de file mondial dans le domaine de la recherche en santé en raison de leur contribution essentielle à l'avancement de la recherche en santé à l'échelle internationale et de leur participation omniprésente sur la scène internationale grâce à leurs programmes.

Mission : Diriger et favoriser une participation efficace du Canada dans le domaine de la recherche en santé au niveau international, une participation qui profite à la population canadienne et à la collectivité mondiale.

3.1 PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Ce cadre porte avant tout sur cinq priorités décrites ci-dessous. L'annexe A contient plus de détails sur les activités prévues dans le cas de chaque priorité.

1. Recherche – Priorité A : Négocier et favoriser des collaborations dans le domaine de la recherche en santé entre chercheurs, institutions et entreprises du Canada et leurs collègues et homologues de l'étranger, des collaborations qui sont productives et qui profitent à toutes les parties.

***Recherche – Priorité B :** Appuyer la participation des IRSC à des projets de recherche précis à l'étranger et y contribuer.*

2. Talent : Créer, à l'intention des stagiaires et des chercheurs établis dans le domaine de la santé, des programmes pour que le Canada contribue à l'établissement de capacités de recherche en santé sur la scène internationale et au Canada et pour que les scientifiques aient des contacts et soient concurrentiels à l'échelle internationale.

3. Santé mondiale : Donner suite aux priorités reconnues à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche en santé mondiale.

4. Sécurité et protection : Élaborer des initiatives de recherche afin de faire face aux nouvelles menaces pour la santé des Canadiens et de la collectivité mondiale.

5. Pratiques exemplaires organisationnelles : Diriger, à l'échelle internationale, l'échange de pratiques exemplaires sur les politiques et la gestion de la recherche en santé.

L'évaluation des projets en fonction de ces priorités permettra aux IRSC de reconnaître et de saisir des possibilités internationales importantes qui sont harmonisées avec des capacités particulières au Canada.

Toutes ces priorités doivent être appuyées sur :

- des systèmes de collecte de connaissances;
- la participation à des réunions nationales et internationales en sciences et en technologie;
- de solides relations avec des organisations multilatérales y compris l'OMS, l'OPS, la Banque mondiale et d'autres intervenants internationaux.

3.2 PRINCIPES DE SÉLECTION DES POSSIBILITÉS

Les principes de sélection des possibilités internationales reposent sur l'expérience que les IRSC ont tirée de leurs activités internationales, sur les lignes directrices concernant l'établissement de relations internationales bilatérales des IRSC, sur des conversations avec des membres du personnel des IRSC et sur l'expérience d'autres organismes. Ils peuvent servir à évaluer des possibilités de collaboration internationale ou des activités internationales en cours. Des instituts et des directions voudront peut-être ajouter d'autres critères particulièrement appropriés à leur situation et à leurs milieux de recherche. Il est crucial d'analyser franchement toutes les possibilités de collaboration internationale en fonction de ces critères pour s'assurer que les IRSC utilisent leurs ressources limitées dans des domaines qui ont des répercussions importantes.

1. *Harmonisation avec le mandat, les valeurs et les priorités de l'Institut et des IRSC en général*

- L'initiative sera-t-elle réalisée conformément au mandat et aux valeurs des IRSC, y compris l'éthique de la recherche acceptée sur la scène internationale?
- L'initiative appuie-t-elle les priorités des IRSC, d'un Institut en particulier, ou le présent cadre?

2. *Harmonisation avec les priorités fédérales*

- L'Initiative est-elle conforme aux priorités et aux politiques pertinentes du gouvernement fédéral sur la scène internationale ou les renforce-t-elle?

3. *Cohérence et synergie avec les forces des IRSC et du Canada*

- L'initiative s'appuie-t-elle sur des domaines établis où le Canada a de l'expertise et des forces en recherche dans le domaine de la santé?
- L'initiative s'appuie-t-elle sur des activités et des compétences de base des IRSC?
- L'initiative s'appuie-t-elle sur des liens entre le Canada et un pays, y compris des initiatives d'autres organisations canadiennes qui font de la recherche?

4. *Probabilité de réussite et retombées*

- Quel avantage l'initiative offre-t-elle aux chercheurs en santé canadiens et au Canada, et quels sont les risques inhérents?
- L'initiative établit-elle les objectifs précis et prévoit-elle des mesures concrètes et des résultats durables et quantifiables à atteindre?
- L'initiative offre-t-elle une occasion de bien positionner le Canada et les IRSC sur la scène internationale des sciences et de la technologie?

5. *Répercussions sur les ressources*

- Quelles sont les ressources financières, humaines et autres nécessaires pour faire progresser l'initiative de façon efficace et efficiente? Les IRSC ont-ils les ressources en question?
- Précise-t-on dans l'initiative qui seront les personnes responsables tant aux IRSC que dans l'organisation internationale afin que celle-ci soit bien coordonnée par les deux parties?
- Précise-t-on dans l'initiative quels sont les activités et les événements appropriés pour utiliser de la meilleure façon possible les ressources limitées des IRSC?

Pour réaliser des projets à l'étranger, il faut tenir compte des différences culturelles et s'assurer que l'on consacre suffisamment de temps à l'établissement de relations entre les partenaires. Les partenariats fructueux reposent sur une relation de confiance bâtie avec le temps. Il faudra peut-être tenir plusieurs réunions en personne pour bâtir la confiance nécessaire à la réussite.

3.3 PAYS PARTENAIRES PRIORITAIRES

Les réponses apportées aux questions de la section précédente devraient permettre de préciser si un pays convient pour établir une collaboration internationale. Si des questions persistent, les instituts ou les directions des IRSC devraient toutefois mettre l'accent sur les pays suivants comme partenaires de collaborations.

Revenu élevé – États-Unis, Europe, Japon

Les chercheurs des États-Unis sont de loin les plus nombreux partenaires étrangers qui bénéficient des subventions des IRSC et les États-Unis sont une source importante de subventions pour les chercheurs en santé du Canada. Beaucoup d'instituts ont des contacts avec les NIH. Compte tenu de leur importance dans la politique internationale du Canada, les États-Unis sont un pays prioritaire de premier plan.

Les pays de l'Union européenne et les États membres associés constituent un autre groupe prioritaire. Dans son septième Programme cadre de recherche, l'Union européenne attache beaucoup d'importance à la recherche en santé et beaucoup de pays européens ont engagé des investissements importants en S-T. L'Europe souhaite vivement resserrer la collaboration avec le Canada comme le démontre l'appui que l'Union européenne apporte au Bureau de l'Espace européen de la recherche au Canada en S-T à Ottawa. Le bureau offre une excellente occasion de resserrer les liens entre les scientifiques du Canada et leurs homologues de pays européens.

Si une organisation espère lancer des activités dans la région dynamique de l'Est asiatique, comme le souhaitent des IRSC, on considère souvent que le Japon est un pays important avec lequel améliorer les relations économiques et collaborer. Depuis la signature de l'Accord sur la coopération scientifique et technologique entre le Canada et le Japon en 1986, les milieux scientifiques du Japon se montrent vivement intéressés à collaborer de plus près avec des scientifiques du Canada. La Société japonaise pour la promotion de la science continue d'accorder à plusieurs scientifiques et stagiaires canadiens des subventions pour qu'ils participent à des programmes grâce auxquels beaucoup de chercheurs canadiens ont accès à des établissements de recherche de première classe au Japon.

Pays à revenu moyen ou pays à économie émergente – Inde, Chine et Mexique

Le gouvernement fédéral considère la Chine et l'Inde comme des pays sur lesquels il faut concentrer des efforts sur le plan de la collaboration scientifique et technique en raison de leur nouvelle force sur les plans de l'économie et de la recherche et des relations que beaucoup de chercheurs en santé du Canada ont depuis longtemps avec des collègues de ces pays. Le Mexique est aussi un pays prioritaire sur le plan de la collaboration en raison des travaux que les IRSC ont établis avec ce pays, de l'Accord de libre-échange nord-américain et des liens établis dans le contexte du Partenariat pour la sécurité et la prospérité.

Pays à faible revenu – Nous n'avons pas établi de priorité concernant les pays à faible revenu. On peut plutôt utiliser les critères suivants pour déterminer les pays avec lesquels il convient d'élaborer des initiatives :

- État de santé de la population — Y a-t-il des problèmes de santé qui justifieraient la participation du Canada?



- Le système de santé actuel et le système de recherche en santé — ces systèmes sont-ils en mesure de bénéficier de la participation des IRSC et de chercheurs canadiens?
- Nouvelles menaces pour la santé (comme le VIH et la grippe aviaire) — y a-t-il des menaces qui pèsent sur le pays en question, qui pourraient concerner la planète au complet et que les chercheurs en santé du Canada pourraient aider à atténuer ou dont ils pourraient tirer des leçons pour que le Canada en bénéficie?
- Stabilité politique et primauté du droit — La situation politique est-elle assez stable pour que les chercheurs canadiens travaillent en toute sécurité et avec efficacité?
- Engagement de suivi — s'est-on engagé à rendre durables les résultats du partenariat avec les IRSC?
- Y a-t-il des antécédents de relations avec le Canada (comme les pays du Commonwealth ou de la Francophonie) ou des investissements antérieurs en aide technique ou collaboration en recherche en santé effectués par le Canada qui justifient le maintien d'une présence?

4.0 Modèle opérationnel : rôles et responsabilités

Rôle des instituts et du siège social

La responsabilité des interventions reliées à ce cadre et à de nombreuses collaborations internationales des IRSC est dispersée dans tout l'organisme. On s'attend à ce que les instituts continuent d'élaborer et de mettre en œuvre la plupart des partenariats internationaux tout en tenant compte du cadre établi dans le présent document. Toutefois les instituts ou l'administration centrale peuvent entreprendre des interventions qui visent à atteindre les priorités établies et, dans nombre de cas, plus d'une composante des IRSC peut participer à l'intervention.

Rôle du service des Relations internationales

Le service des Relations internationales appuie les instituts et les directions dans le cas de projets internationaux, particulièrement au moment du démarrage, et est aussi chargé de coordonner et de surveiller la mise en œuvre du cadre, y compris l'élaboration d'une stratégie de communications. Le service est aussi chargé de coordonner les initiatives de tout l'organisme et de réunir et de diffuser les pratiques exemplaires et d'autres outils utilisés dans le contexte d'activités internationales.



5.0 Résultats et évaluation

Les IRSC s'engagent à informer la population canadienne au sujet de toutes leurs initiatives et de leurs résultats, et ils évalueront le présent cadre en surveillant continuellement et évaluant périodiquement certains indicateurs, comme ceux qui sont présentés ci-dessous et qui sont reliés aux priorités et aux résultats connexes.

Priorités	Extrants et résultats	Indicateurs
1. Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration internationale accrue de la part des chercheurs en santé et des établissements du Canada. • Participation accrue du Canada à des études cliniques internationales. • Accès continu ou amélioré pour les chercheurs en santé du Canada aux technologies et à la réflexion de pointe en ce qui concerne la recherche en santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de subventions des IRSC accordées à des chercheurs qui font appel à des collaborateurs étrangers. • Le nombre de subventions accordées grâce au financement de démarrage du PPI. • La valeur en argent des subventions obtenues grâce à des projets du PPI. • Le nombre de communications portant sur des recherches en santé publiées par des auteurs canadiens en collaboration avec un coauteur non canadien. • Le nombre de Canadiens qui participent à des examens de pairs non canadiens et de chercheurs étrangers qui participent à des examens par les pairs des IRSC. • Le nombre de membres étrangers des CCI. • Le nombre d'études cliniques étrangères auxquelles participent des Canadiens.
2. Talent	<ul style="list-style-type: none"> • Des milieux canadiens de la recherche en santé qui ont des contacts mondiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de bourses de formation accordées à un non-Canadien étudiant au Canada ou des Canadiens étudiant à l'étranger. • Le nombre d'ISFRS qui ont un volet international. • Le nombre de chercheurs canadiens qui sont revenus au pays après une formation à l'étranger.
3. Santé mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du Canada comme pays contribuant à relever des défis importants en santé mondiale. • Chercheurs en santé de pays à revenu faible et de pays à revenu moyen qui collaborent avec des collègues canadiens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de subventions et de bourses accordées par l'IRSM. • L'existence des programmes Teasdale-Corti et Grands défis et le nombre de liens de recherche qu'ils appuient. • Le nombre de pays qui participent au Programme HOPE du Canada et le nombre de bourses d'études accordées.
4. Sécurité et protection	<ul style="list-style-type: none"> • Contributions à la recherche afin d'atténuer les nouvelles menaces pour la santé des Canadiens et de lutter contre le bioterrorisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'existence, dans les stratégies du gouvernement du Canada, d'un volet recherche qui vise à lutter contre les menaces à la santé et le bioterrorisme. • L'existence et le fonctionnement de l'Équipe canadienne de recherche d'intervention rapide.
5. Pratiques exemplaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques et systèmes améliorés de gestion de la recherche aux IRSC. • Contribution des IRSC à l'amélioration des politiques et des systèmes de gestion de la recherche dans des organismes de recherche d'autres pays. • Reconnaissance internationale des IRSC comme organisme de recherche en santé de premier plan. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de pays qui ont consulté les IRSC au sujet des progrès de la gestion de la recherche. • Le nombre de cas où les IRSC ont adopté les progrès réalisés en gestion de la recherche à l'étranger.



6.0 Conclusion

Ce cadre vise à assurer la cohérence et l'orientation de la planification des relations internationales des IRSC. Les instituts et les directions des IRSC peuvent s'en servir pour évaluer les possibilités qu'ils pourraient chercher à saisir à l'étranger ou parmi lesquelles ils pourraient être appelés à faire des choix. En s'occupant des priorités établies et des interventions prioritaires connexes, les IRSC renforceront les retombées qu'ils produisent pour le Canada tout en augmentant leurs contributions dans le monde.



ANNEXES

ANNEXE A : INITIATIVES VISANT À DONNER SUITE AUX PRIORITÉS DU CADRE INTERNATIONAL – RESSOURCES REQUISES

Les cinq secteurs prioritaires sont énumérés ci-dessous avec leurs objectifs et actions connexes. Les principales composantes des IRSC mises à contribution dans chaque action sont indiquées entre parenthèses. Sauf lorsqu'on le signale en italique à la fin du point, il est possible de réaliser ces actions avec les ressources financières existantes, mais il faut ajouter du temps de personnel.

3.1 Recherche

A) *Négocier et favoriser des collaborations dans le domaine de la recherche en santé entre chercheurs, institutions et entreprises du Canada et leurs collègues et homologues de l'étranger, des collaborations qui sont productives et qui profitent à toutes les parties. Les priorités de l'institut concerné et des IRSC en général doivent guider ces collaborations.*

Objectifs

Actions

Élaborer des mécanismes de financement et d'appui.

- ❖ Créer un Fonds de collaboration internationale afin d'améliorer les possibilités qui s'offrent aux chercheurs canadiens de participer à des activités de recherche financées par les organismes étrangers. (Recherche et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis.*
- ❖ Faire en sorte que les réunions et le volet élaboration de propositions du Programme de possibilités internationales soient un programme continu. (Recherche et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis après l'exercice en cours.*
- ❖ Étendre les programmes d'échanges scientifiques et gérer ceux qui existent déjà. (Recherche et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis pour l'expansion.*
- ❖ Encourager davantage les Canadiens à faire des demandes auprès de sources de financement étrangères et leur faciliter la tâche. (Recherche, instituts et Relations internationales)

Établir et renforcer des réseaux, des liens et des contacts.

- ❖ Gérer les protocoles d'entente en vigueur et les collaborations en cours avec des pays cibles et, après avoir procédé à une étude fondée sur les critères de sélection, élaborer des protocoles d'ententes avec des établissements clés de pays prioritaires. (Relations internationales et instituts) *Nouveaux fonds requis.*
- ❖ Stimuler, s'il y a lieu la participation à des examens par des pairs à l'étranger et la participation de chercheurs de l'étranger à des examens par des pairs effectués par les IRSC. (Recherche, Instituts et Relations internationales)
- ❖ Élaborer des lignes directrices sur la collaboration avec les NIH. (Collaboration facilitée par la direction Relations internationales)
- ❖ Élaborer des stratégies pour protéger et améliorer les contacts entre le Canada, les États-Unis et les NIH. (Relations internationales, Bureau du président)
- ❖ Stimuler, le cas échéant, la participation de chercheurs étrangers à des programmes existants des IRSC (p. ex., ISFRS, équipes de recherche, subventions ouvertes). (Recherche, instituts et Relations internationales)
- ❖ Stimuler et faciliter l'établissement de partenariats canadiens en ce qui a trait aux essais contrôlés randomisés multicentre menés à l'échelle internationale. (Service ECR)
- ❖ Attirer des représentants de l'étranger aux CCI des instituts. (Instituts et Direction de la gouvernance)
- ❖ Étendre le programme trinational actuel afin d'accueillir d'autres organismes subventionnaires et pays. (Recherche – Service ECR et instituts)



3.1 Recherche

B) Appuyer la participation des IRSC à l'échelle internationale sur des sujets de recherche particuliers.

Objectifs

Actions

Appuyer la participation, à l'échelle internationale, d'importantes initiatives stratégiques des IRSC (médecine régénérative/nanotechnologie et recherche clinique, à l'heure actuelle).

- ❖ Faire en sorte que les programmes lancés par ces initiatives soient ouverts à l'échelle internationale. (Instituts et Recherche – initiatives transversales)
- ❖ Chercher à collaborer, dans ces domaines de recherche, avec des organismes nationaux de recherche en santé d'autres pays. (Instituts et Recherche – initiatives transversales)

Appuyer des activités internationales de recherche en santé d'une durée limitée (p. ex. Année polaire internationale).

- ❖ Intégrer la participation à ces activités aux programmes qui existent à l'échelle de l'institut en question ou à l'ensemble des IRSC (Recherche – initiatives transversales et instituts)
- ❖ Élaborer un plan portant sur tout un éventail de participations des IRSC à ces programmes ou activités. (Recherche – initiatives transversales)

3.2 Talent : Créer, à l'intention des stagiaires et des chercheurs établis dans le domaine de la santé, des programmes pour que le Canada contribue à l'établissement de capacités de recherche en santé sur la scène internationale et au Canada et pour que les scientifiques aient des contacts et soient concurrentiels à l'échelle internationale.

Objectifs

Actions

Aider des stagiaires étrangers à étudier au Canada et des stagiaires canadiens à étudier à l'étranger.

- ❖ Élaborer des programmes de formation de qualité afin d'attirer des stagiaires talentueux au Canada, lorsque cela est nécessaire pour la formation, et rétablir ces chercheurs dans leur propre pays après la formation. (Recherche – DCR, PAC et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis*
- ❖ Aider les Canadiens qui suivent une formation à l'étranger à réintégrer des postes au Canada (année de réintégration et autres activités). (Recherche – DCR et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis.*
- ❖ En collaboration avec des organisations de recherche en soins de santé primaires d'autres organismes, mettre au point des mécanismes afin d'appuyer la mobilité internationale des stagiaires. (Recherche – DCR et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis.*
- ❖ Faire en sorte que, dans le cadre des ISFRS, des stagiaires étrangers participent aux projets de recherche et que des Canadiens suivent une partie de leur formation à l'étranger. (Recherche, instituts) *Nouveaux fonds requis.*
- ❖ Inciter les stagiaires canadiens à suivre une partie de leur formation à l'étranger. (Instituts et Recherche – RCD)

Encourager des chercheurs canadiens établis à revenir au Canada.

Créer, en collaboration avec la FCI et le programme des chaires de recherche du Canada, un programme de subventions d'établissement afin d'aider, au cours de la première ou des deux premières années, des chercheurs qui arrivent de l'étranger et sont embauchés pour travailler au Canada. (Recherche et Relations internationales) *Nouveaux fonds requis.*



3.3 Santé mondiale : Donner suite à des priorités reconnues à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche en santé mondiale.

Objectifs	Actions
Élaborer des programmes de formation afin d'établir des capacités de recherche dans les pays à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Étendre le Programme de bourses Canada-HOPE. (Recherche – PAC et Relations internationales) <i>Nouveau fonds requis.</i> ❖ Administrer le Programme de bourses Canada-HOPE qui existe déjà. (Recherche – PAC et Relations internationales)
Appuyer la recherche qui vise à répondre aux besoins cruciaux de pays à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Maintenir et renforcer l'IRSM. (ISPP) ❖ Administrer les Grands défis Gates. (Recherche et Relations internationales)
Appuyer l'établissement des capacités des organismes de recherche des pays à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développement organisationnel en recherche – aider les organismes de recherche en santé de pays à faible revenu à devenir plus efficaces. (Recherche, IRSM et Relations internationales) <i>Nouveaux fonds requis.</i>

3.4 Sécurité et protection : Élaborer des initiatives de recherche afin de faire face aux nouvelles menaces pour la santé des Canadiens et de la collectivité mondiale.

Objectifs	Actions
Élaborer des stratégies de recherche pour faire face aux menaces de maladies.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en œuvre de l'Équipe canadienne de recherche d'intervention rapide. (IMII) - <i>Nouveaux fonds requis.</i> ❖ Élaborer des stratégies de recherche afin de prévoir la pandémie probable de grippe aviaire et d'y répondre. (IMII) - <i>Nouveaux fonds requis.</i> ❖ Établir des liens avec les ministères concernés du gouvernement du Canada. (IMII et Relations internationales)
Élaborer des stratégies de recherche pour faire face au bioterrorisme et accroître les aspects de la sécurité intérieure qui sont reliés à la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaborer des stratégies de recherche. (IMII) <i>Nouveaux fonds requis.</i> <ul style="list-style-type: none"> - É.-U. et Mexique – Partenariat pour la sécurité et la prospérité - Utilisation double de la biotechnologie ❖ Établir des liens avec les ministères concernés du gouvernement du Canada. (IMII et Relations internationales)



3.5 Pratiques exemplaires organisationnelles : Diriger, à l'échelle internationale, l'échange de pratiques exemplaires sur les politiques et la gestion de la recherche en santé.

Objectifs

Actions

Appuyer la création de réseaux entre les secteurs des ressources humaines d'organismes nationaux de recherche en santé

- ❖ Établir des liens entre des chefs de file spécialisés (p. ex. transfert de technologies; TI) d'organismes nationaux de recherche en santé. (Recherche, SGTI et Éthique)

Encourager l'échange de progrès en politiques et gestion de la recherche.

- ❖ Appuyer le perfectionnement d'organismes de recherche en échangeant du personnel et de l'information de gestion de la recherche avec des organismes de recherche étrangers. (Recherche – PPR, SGTI, Éthique) *Nouveaux fonds requis.*
- ❖ Continuer d'élaborer des politiques internationales sur l'inscription des ECR. (Recherche – Service ECR)
- ❖ Faire mieux connaître le CV commun. (Recherche – PPR)
- ❖ Des sciences aux affaires – Faire mieux connaître ce nouveau programme d'éducation. (Recherche – DCR)